

**AVIS DE MOTION  
2017-11#01**

Pour abroger le Règlement N<sup>o</sup> 1009 portant sur le Code d'éthique des élus de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

Pour adopter le Règlement N<sup>o</sup> 1026 concernant le Code d'éthique des élus de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix ;

Une copie du projet de Règlement N<sup>o</sup> 1026 est remise en même temps que le présent avis de motion, tous deux présentés au conseil du 13 novembre 2017.

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Paix, ce 13 novembre 2017.

(S) *Myriam Cabana*

Myriam Cabana